Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 013-211300058-20261120-01_171126-DE
7300 - L-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône

o PÔLE GESTION PUBLIQUE
Division de l'évaluation domaniale et de la gestion des patrimoines privés
Pôle Évaluation Domaniale
16 rue borde
13008 MARSEILLE
drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Delphine RIZZA
delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 06.25.93.84.82
DS n°30999959
OSE : 2026-13005-28440

Marseille, le 18/05/2026

La Directrice régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône

à

COMMUNE D AUBAGNE

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession d'un délaissé de voirie constituant du Domaine Public – Impasse de la Sainte Baume – 13400 Aubagne

Par saisine en date du 29/04/26, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession d'un délaissé de voirie non cadastré d'environ 157 m². La présente cession est envisagée au profit du propriétaire mitoyen.

En outre, la parcelle est située en zone UD2 du PLUi du pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Sur la base de ces éléments, la valeur vénale du terrain est estimée à 6 500 € HT.

Une marge d'appréciation de 10 %.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,
L'Inspectrice des Finances Publiques

2026-13005-28440